

## Le mot de la semaine

par **James Chéron**  
Maire de Montereau-fault-Yonne  
Conseiller régional

## Participez au Conseil des Jeunes !

Dans la droite ligne d'une plus grande participation des Monterelaises et Monterelais aux décisions communales, le Conseil municipal a décidé de créer un Conseil des jeunes pour impliquer les jeunes de 16 à 20 ans.

Participer à la vie de la commune, donner un avis ou initier des projets : le Conseil des jeunes jouera désormais un rôle actif et même moteur.

10 garçons et 10 filles seront ainsi tirés au sort publiquement parmi les candidats, à raison d'un garçon et d'une fille pour chacun des 10 quartiers de la commune afin de constituer le Conseil des jeunes pour 2 ans (20 suppléants seront également tirés au sort selon la même répartition paritaire et géographique).

Si vous avez entre 16 et 20 ans, soyez candidat pour être acteur de votre ville !

DANS TOUT  
L'ESPACE  
PUBLIC :



## NOS P'TITES INFOS...

### #StopCovid

#### PRÉCONISATIONS

Afin de limiter la propagation du virus, appliquons les gestes «barrières» :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts
- porter un masque de protection dans l'espace public.

**PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)**

### #StopCovid

#### FAITES VOUS TESTER !

L'Unité Mobile de Dépistage installée sur le parking Rustic (à l'arrière de la salle Rustic) vous accueille afin d'effectuer des tests RT-PCR gratuits du mercredi au samedi, de 9h à 17h.

Entrée libre ou sur rendez-vous sur :

<https://loxamed.fr/rendez-vous/>

### #StopCovid

#### LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE JUSQU'AU 28 FÉVRIER AU MOINS

Via son arrêté du 29 janvier, la Préfecture a prolongé l'obligation pour les personnes dès 11 ans de porter un masque de protection sur l'ensemble du territoire de la commune jusqu'au 28 février.

### Avis d'enquête publique

#### PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté préfectoral est prescrite l'ouverture d'une enquête publique unique préalable :

- > à la déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du déplacement du Centre d'Incendie et de Secours de Montereau emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme,
- > au parcellaire destiné à identifier les propriétaires et les titulaires de droits réels et à déterminer exactement les surfaces à acquérir nécessaires à la réalisation du projet.

L'enquête publique se déroule jusqu'au mercredi 17 mars à 17h en mairie de Montereau, siège de l'enquête, où toutes observations pourront être adressées par courrier destiné au commissaire-enquêteur. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie pour recevoir les observations du public les :

- samedi 6 mars (9h-12h)
- mercredi 17 mars (14h à 17h).

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'observations sont tenus à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'enquête (en version papier et numérique sur une borne informatique dédiée). Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne.

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès du service urbanisme de la mairie de Montereau.

## Réussite éducative

## Les Clubs Langage ont démarré

L'égalité des chances, cela se provoque. Tel est le crédo de la mairie qui vient de créer les Clubs langage pour les élèves de grande section de maternelles, petits parleurs et/ou allophones. Quelques jours après leur ouverture aux enfants, le maire James Chéron, Stéphane Derville, élu à la vie scolaire, à la jeunesse, à l'enseignement supérieur, à la formation et à l'emploi, et Soraya Soni Mazouzi, élue à la réussite éducative ont rendu visite aux différents Clubs Langage, en présence également des parents, invités pour découvrir le dispositif.

### IMMERSION

17h. À l'école maternelle du Clos Dion, les élèves du Club Langage sont bien silencieux voire timides, tous assis autour d'une même table dans leur classe habituelle.



Ils viennent de terminer le goûter et se retrouvent désormais à 5, en compagnie de leurs 2 animatrices, pour 1h de Club Langage. Ce jour, les parents sont présents à l'occasion de la cérémonie d'ouverture. Ils découvrent les activités qui occuperont leur bambin 4 soirs par semaine. Après la distribution du nouveau magazine mensuel

dédié aux petits avec lequel ils vont travailler et s'amuser, les enfants s'émerveillent. Ils commencent petit à petit à parler entre eux et échanger sur les jeux et autres loisirs qui leur sont proposés. Au milieu des exercices pour apprendre l'alphabet ou à compter, des jeux, des gommettes... leurs yeux s'illuminent et

les langues se délient.

### ACCOMPAGNER

Donner confiance aux enfants pour qu'ils osent prendre la parole, d'abord en petit groupe puis en classe, développer leurs capacités d'attention, les aider à intégrer les usages du langage oral, les accompagner dans le passage à l'écrit... le champs d'action des Clubs Langage est large. Ils sont désormais présents dans les 8 écoles maternelles communales et sont animés par des enseignants les lundis, mardis, jeudis et vendredis après l'école de 16h45 à 17h45. Pour les jeunes écoliers, c'est un effort supplémentaire d'attention et de concentration au quotidien qui leur sera clairement bénéfique pour leur entrée au CP. Et si à ce moment, il y avait d'autres besoins, les Clubs «Coup de Pouce Clé» sont là pour prendre le relais.

## Écologie

## Votez pour soutenir le projet de rucher à Montereau !

Participer à un beau projet écologique en votant sur Internet, telle pourrait être votre nouvelle bonne action de la semaine. La mairie prévoit en effet d'installer un rucher à Montereau. Pour obtenir son financement, elle s'est portée candidate au budget participatif de la Région Île-de-France. Le projet ayant été sélectionné, il lui faut désormais obtenir un maximum de votes pour aider à son aboutissement.

### LE PROJET

La Ville entend donc créer un rucher municipal. Les objectifs sont multiples : valoriser la production du miel de Montereau, fédérer les apiculteurs locaux,



développer une apiculture urbaine et bien évidemment protéger les abeilles qui sont les garantes de la biodiversité. Sans oublier le formidable levier de

sensibilisation qu'un tel projet pourrait constituer. Organisation de conférences, installation d'un rucher pédagogique, ateliers cuisine et dégustation, visites du

public, des écoles et des structures jeunesse avec participation aux récoltes... On imagine déjà la myriade d'activités qui pourraient s'y développer.

### SOUTENIR

Vous l'aurez compris, en défendant ce projet de rucher municipal, vous pouvez contribuer directement à la préservation des abeilles, et plus largement à la protection de votre environnement. Par un simple vote rapide et gratuit, vous agissez pour le bien commun !

Le vote se déroule jusqu'au 8 mars.

Rendez-vous sur :

- [montereau77.fr](https://montereau77.fr), rubrique «Actus»
- Facebook «@Ville2Montereau»

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès  
Tél. 01 64 70 44 00  
Mairie annexe - 3, rue André Thomas  
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :  
**montereau77.fr**



Instagram



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**  
Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**  
Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**  
Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

## LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Nous devrions être unis auprès de nos commerçants !

Pour amortir les effets de la crise sur les commerçants Monterelais, la Municipalité a initié en 2020 plusieurs dispositifs de soutien en complément des aides de l'État et du Conseil Régional d'Île-de-France : exonérations fiscales, création d'une place de marché virtuelle en lien avec la nouvelle application «Montereau», chèques bonifiés durant Noël, bons d'achats pour inciter les Monterelais à consommer local...

Nous regrettons que l'opposition refuse pour l'instant de mettre en œuvre les dispositifs d'exonérations fiscales permis à la Communauté de communes dont ils assurent la responsabilité, car selon eux, ces mesures ne bénéficieraient pas aux autres communes...

Pour notre Municipalité, tous nos commerçants et notamment l'attractivité du centre-ville sont bien des priorités. D'ailleurs nous avons décidé de renouveler l'exonération de la redevance pour l'occupation du domaine public, des droits de place pour le premier semestre 2021, et avons demandé à l'État de renouveler le droit aux communes d'exonérer les entreprises de la taxe locale sur la publicité extérieure. Également, nous travaillons aux aménagements permettant d'accueillir 2 nouveaux commerces place Claude Eymard-Duvernay.

Evelyne Henriot,

Conseillère déléguée au commerce, à l'entrepreneuriat, à l'économie sociale et solidaire, aux relations avec les entreprises

## LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

## Groupe «Montereau Confluence»

Depuis des semaines, nous demandons la transparence sur les bons d'achat qui ont été distribués par la mairie aussi bien en 2020 qu'en 2021 et qui représentent, semble-t-il, à ce stade, plusieurs centaines de milliers d'euros de dépenses provenant du budget de la ville.

Nous demandons, au nom de la transparence dans l'utilisation de l'argent public, que la mairie nous communique enfin la liste nominative des commerçants bénéficiaires avec le montant remboursé à chacun.

Malgré plusieurs lettres recommandées, il semble toujours impossible aux services municipaux de fournir ce simple tableau.

Cette dissimulation n'est pas sans nous interpeller et pose la question de ce que cache ce refus.

Yves Jégo

Pour le groupe Montereau Confluence

## Groupe «Les Indépendants»

Tribune non communiquée

## Biodiversité

## La destruction des nids de frelons asiatiques désormais gratuite

Aucun lien avec le projet de rucher municipal, quoi que... Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire, qu'ils soient situés dans le domaine privé ou public est prise en charge dans sa totalité par la communauté de communes.

## INITIATIVE

Cette initiative va ainsi permettre à la population de signaler les nids sans avoir peur de devoir payer. Car le péril est grand. Un nid non-traité peut engendrer une cinquantaine de nouveaux nids l'année suivante. Intervenir est donc primordial pour freiner la prolifération de l'insecte. Néfaste pour la biodiversité, les frelons asiatiques sont de redoutables prédateurs d'abeilles, capables de réduire à néant une ruche en quelques jours. Ils sont également très dangereux si l'on s'approche près du nid. Leurs prélèvements sur la faune pollinisatrice peuvent ainsi perturber les productions végétales et



agir négativement sur la biodiversité. Le nid primaire est construit par la fondatrice à la sortie de l'hiver. Le moment venu, ouvrez l'œil !

Plus d'infos : 01 60 73 43 87

## Musique

## Entrez dans l'orchestre d'harmonie !

Le kiosque du Parc des Noues sous la neige. Une jolie photo postée sur les réseaux sociaux qui nous projette vers des jours meilleurs. La semaine dernière, l'Orchestre d'Harmonie de Montereau Fault Yonne (OHMFY) lançait son appel aux bonnes volontés à l'âme musicienne en créant son groupe Facebook OHMFY. Objectif : recruter des musiciens des alentours pour démarrer les répétitions hebdomadaires (probablement le samedi) dès que les conditions sanitaires le permettront. Ouvert aux cuivres, bois et percussions, l'orchestre sera dirigé par Benjamin Asclar qui a déjà de nombreux faits d'armes, officiant notamment à Fontainebleau et à Sens. Question répertoire, l'éclectisme sera au rendez-vous avec des reprises de standards de jazz, musiques latines ou encore musiques de film. Si vous êtes intéressés,



rejoignez donc l'orchestre !

► par mail : [harmonie.montereau@gmail.com](mailto:harmonie.montereau@gmail.com)

► via Facebook sur le groupe «OHMFY»

## Météo

## Les équipes de la Ville sur le pont !

De son manteau blanc, elle recouvre la Cité du Confluent. En début de semaine dernière, la neige, et avec elle, les températures négatives et le verglas ont en effet sévi sur le territoire de la commune. Un phénomène climatique habituel en cette période de l'année qui a nécessité la mobilisation de nombreux agents municipaux pour sécuriser l'espace public. Mais aussi des riverains qui ont respecté l'obligation imposée par le nouvel arrêté de salubrité publique de déneiger devant chez eux.

## ACTION MUNICIPALE

Mardi dernier, ce sont près de 10 cm de neige qui sont tombés sur Montereau. Plus d'une



vingtaine d'agents, 2 saleuses et 2 tracteurs à lame ont été mobilisés, de jour comme de nuit, pour déblayer les grandes artères, les accès aux bâtiments publics ainsi que les rues et trottoirs de la commune. Au total, une centaine de tonnes de

sel ont été répandues, mettant ainsi en sécurité près de 80 km de voiries. Bien évidemment, si un tel épisode se reproduisait, la mairie réactivera ce dispositif.

## OBLIGATION

Si la Ville est en alerte perma-

nente lorsqu'un risque de verglas ou de chute de neige est annoncé, les habitants ont, eux aussi à leur échelon, leur part de responsabilité en la matière. Au vu du dernier arrêté de salubrité publique, les propriétaires, les locataires, les riverains ayant immédiatement accès sur la voie publique, ont l'obligation de déblayer devant chez eux. Ainsi, ils doivent dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et sur une largeur d'au moins 1,40 mètre. Les trottoirs arborés doivent être sablés et non salés. On peut trouver du sel de déneigement en droguerie ou en grandes surfaces, ou à défaut utiliser du gros sel de cuisine. Le sable se trouve dans les enseignes de bricolage.

## État Civil

## BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Liam COIPEL, né le 29 janvier 2021

## DÉCÈS

Suzanne DECORNOY veuve GUILLON,

93 ans

Bernard COUTANTIC, 83 ans

José MICHALAK, 64 ans

Monique SÉNÉCHAL veuve ANQUETIN,

85 ans

Saïd BEN RAHOU, 48 ans

## Offre d'emploi

## LA MAIRIE RECRUTE !

Dans le cadre du dispositif «Carrefour de la réussite», la mairie recrute des médiateurs :

- médiateur en direction des jeunes dans le cadre du dispositif «Incubateur»
- médiateurs sociaux et éducatifs
- médiateurs socio-sportif
- adulte-relais participation citoyenne
- adulte-relais animation gestion urbaine de proximité.

## Les conditions :

► avoir au moins 30 ans

► être sans emploi ou bénéficiaire, sous réserve qu'il soit mis fin au contrat, d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat unique d'insertion.

► résider impérativement dans un Quartier Politique de la Ville.

## Les candidatures sont à adresser soit à :

[secretariatdrh@ville-montereau77.fr](mailto:secretariatdrh@ville-montereau77.fr)

soit par courrier au :

Service des ressources humaines

54, rue Jean Jaurès 77 130

Montereau-Fault-Yonne

## Démocratie participative

## CONSEIL DES JEUNES : PRÊTS À PARTICIPER ?

Les 16-20 ans ont souvent le sentiment que leurs idées et pré-occupations ne sont pas suffisamment prises en compte dans le débat public. En créant un Conseil des Jeunes, la Ville entend leur offrir la possibilité d'agir pour leur territoire. Lieu d'expression, de débats et d'échanges, l'instance a vocation de préparer, amender et évaluer des projets initiés par le Conseil des Jeunes lui-même ou par le Conseil municipal. Vous avez entre 16 et 20 ans, vous souhaitez participer à cette belle expérience démocratique ? Remplissez les formulaires disponibles dans les lycées André Malraux et Flora Tristan, dans les Services Publics ainsi que sur Internet ([montereau77.fr](http://montereau77.fr)). Les candidatures seront recueillies jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

## Numérique

## LE CATALOGUE EN LIGNE DES MÉDIATHÈQUES DÉSORMAIS ACCESSIBLE VIA L'APPLICATION «MONTEREAU»

Choisir ses lectures via la nouvelle application numérique de la Ville, c'est désormais possible. Ainsi, en vous rendant sur «Montereau», il vous suffit de cliquer sur «+» pour insérer dans vos favoris le catalogue en ligne des médiathèques municipales et ses plus de 40 000 références. Ce nouveau service destiné aux adhérents vient s'ajouter à ceux déjà disponibles tels que la place de marché virtuelle «jacheteamontereau.fr», l'info-traffic en temps réel, les horaires de bus et de train, le signalement de dépôts sauvages et bien d'autres encore. Pour rappel, l'application «Montereau» est accessible sur les différents «stores» de vos smartphones et tablettes. Elle est gratuite et sans inscription. N'hésitez pas à la télécharger !

## Commerce

## UNE AIDE AU LOYER POUR LES COMMERCES

Pour soutenir les commerces et entreprises artisanales qui ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public lors du second confinement en novembre 2020, la Région Île-de-France met en place une aide exceptionnelle de 1000 euros. Celle-ci est destinée aux commerces de proximité, bars, restaurants et artisans, sociétés ou indépendants franciliens de moins de 10 salariés créés avant le 15 octobre 2020, dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 2 millions d'euros. Autres conditions : être locataire de ses locaux commerciaux auprès d'un bailleur autre que social ou public et ne pas avoir bénéficié d'une annulation ou d'une exonération du loyer correspondant au mois de novembre 2020.

PLUS D'INFOS : [iledefrance.fr](http://iledefrance.fr)

## Solidarité

## ÉCOUTE ÉTUDIANTS ÎLE-DE-FRANCE

Afin de limiter les impacts de la Covid-19 sur la santé mentale des étudiants, la Fondation FondaMental a lancé, avec le soutien de la Région, la plateforme «Écoute Étudiants Île-de-France». Le dispositif est gratuit, anonyme et accessible sur smartphone, tablette ou ordinateur. Il permet aux étudiants d'évaluer leur état psychologique, d'obtenir une documentation pour aller mieux et de bénéficier si besoin de consultations gratuites avec des psychologues.

Rendez-vous sur :

[ecouteetudiants-iledefrance.fr](http://ecouteetudiants-iledefrance.fr)

## Citoyenneté

## RECENSEMENT MILITAIRE

La 1<sup>ère</sup> période de l'année 2021 de recensement militaire est ouverte jusqu'au 31 mars. Les personnes concernées par cette obligation (Français(es) âgés de 16 ans en ce mois d'octobre) devront se présenter à la mairie munies d'une pièce d'identité, d'un document permettant le contrôle de la filiation (livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Elles peuvent aussi se faire représenter par l'un de leurs parents.

## Violences conjugales

## LES NUMÉROS D'URGENCES

En cas d'urgence et de danger immédiat pour vous, un(e) proche ou un(e) voisin(e) :

► Appelez la police/gendarmerie au 17 (accessible 24h/24, 7j/7).

► URGENCE 114 : appel d'urgence pour sourds et malentendants.

Vous êtes victime ou témoin, en situation d'urgence, contactez URGENCE 114 par visio, tchat, SMS ou fax accessible gratuitement 24h/24, 7j/7). Des agents de régulation gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche.

► Si vous vivez des violences conjugales et que vous souhaitez fuir, vous pouvez appeler le 115 (hébergement d'urgence) et expliquer les violences que vous vivez.

► Vous pouvez désormais donner l'alerte dans une pharmacie qui alertera tout de suite les forces de l'ordre. Si le conjoint violent est présent dans l'officine, vous pouvez utiliser le code «Masque 19» devant le pharmacien.

► Pour les enfants (co)victimes de violences : appeler le 119, numéro gratuit 24h/24, 7j/7.